

**Question écrite du 23 janvier 2023 de Mme Salma Selle et M. Manuel Zwyssig: «Une ville animée et accessible à la mobilité douce»**

La Fête de la musique, La ville est à vous, la Fête du sport et plus récemment le Nouvel-An. La Ville anime ses espaces publics à travers de nombreuses manifestations qui bénéficient à l'ensemble de la population, de ses usagers et usagères.

Afin de permettre une meilleure accessibilité à ces événements et l'usage de la mobilité douce, le Conseil administratif prévoit-il de favoriser l'usage des transports en commun en offrant des systèmes de navettes, des pass journaliers ou encore la gratuité des Transports publics genevois lors de manifestations sur l'espace public organisées par la Ville? Quel serait le coût de la mise en place d'une gratuité lors de ces manifestations? Si la Ville ne prévoit pas un élément parmi ceux mentionnés précédemment, quelles sont les mesures mises en place afin de favoriser la mobilité douce pour les journées et soirées animées par des manifestations?